

Le 15 mai 2003

Stephen P. Sibold  
Président  
Autorités canadiennes en valeurs mobilières  
a/s Alberta Securities Commission  
300, 5<sup>th</sup> Avenue SW, 4<sup>th</sup> Floor  
Calgary (Alberta)  
T2P 3C4

Monsieur,

Au nom de Michel Guindon, président du Conseil et chef de la direction de CGA-Canada, j'ai le plaisir de communiquer aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) nos commentaires sur le Projet d'uniformisation de la législation en valeurs mobilières.

CGA-Canada fait bon accueil à cette initiative visant l'harmonisation. À notre avis, la concrétisation du projet allégera, pour les sociétés émettrices, le fardeau qu'impose la réglementation. Nous estimons en outre que la progression vers l'adoption de normes communes sert l'intérêt public puisque, finalement, elle améliorera la comparabilité et la transparence des règles et de l'information.

C'est avec plaisir que nous collaborerons avec les ACVM à la réalisation et au maintien de l'objectif d'harmonisation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

La présidente-directrice générale intérimaire,

Lynda Carson, FCGA

Pièce jointe

cc. Michel Guindon, FCGA  
Associations affiliées de CGA-Canada